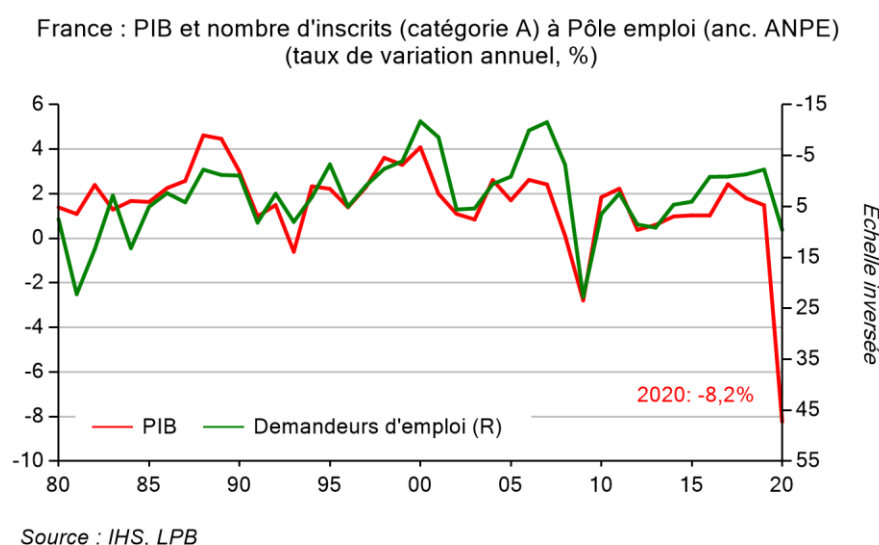


17 mars 2021

Le marché du travail en France depuis le début de la crise sanitaire

Une certaine résilience...jusqu'ici

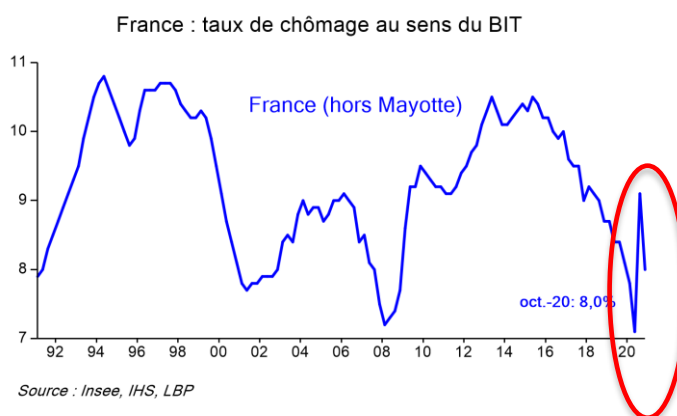


- **En France, les effectifs ne se sont ajustés que partiellement à la perte d'activité jusqu'ici. Cela explique que le revenu disponible des ménages ait progressé en 2020 malgré une contraction du PIB (en volume) supérieure à 8 %.**
- **Le recours massif au chômage partiel a partiellement « gelé » le marché du travail. Il s'est traduit par une forte baisse du nombre d'heures travaillées. L'ajustement des effectifs s'est fait au début de la crise par le non-renouvellement des contrats courts puis par une minoration des embauches. Les jeunes ont été les plus touchés par la hausse du chômage, notamment ceux qui exerçaient une activité réduite.**
- **Si les licenciements ont été limités, le nombre de postes concernés par les plans sociaux a fortement augmenté ces derniers mois. Par ailleurs, les enquêtes de conjoncture, tant du côté des entreprises que des ménages, conduisent à être prudents sur les évolutions de l'emploi dans les mois à venir.**
- **Si la reprise économique attendue se matérialise courant 2021, la montée à venir du chômage pourrait rester contenue. Mais naturellement l'évolution de l'économie demeure conditionnée par la situation sanitaire.**

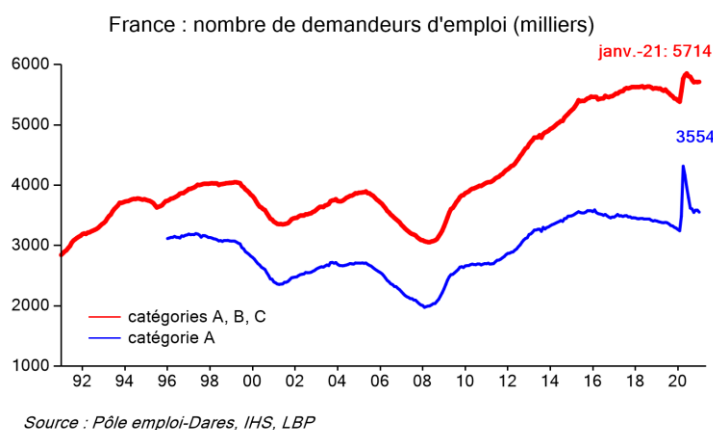
Alain Henriot

Un marché du travail presque « gelé » par les mesures gouvernementales

- Traditionnellement **une faible croissance économique conduit à une augmentation du chômage (et inversement)**. La récession de 2020 aurait dû se traduire par une explosion du nombre de chômeurs. Cela n'a pas été le cas.
- Rappelons qu'il existe en France **deux mesures du chômage**. Le **nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT)** et les **demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi** (anciennement l'ANPE). **Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi au cours de la semaine de référence (les données résultent d'une enquête auprès des ménages), est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois. L'inscription sur les listes de Pôle emploi résulte quant à elle d'une démarche administrative.** Au sein des demandeurs d'emploi inscrits un mois donné à Pôle emploi, **la catégorie A regroupe les personnes sans emploi au cours du mois, tenues d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi**. C'est la catégorie conceptuellement la plus proche de celle du chômage au sens du BIT¹. **Les catégories B et C recensent des demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite courte (moins de 78 heures) ou longue (plus de 78 heures) lors du mois écoulé.**
- **Lors du confinement, il n'était pas toujours possible de chercher un travail** (entrave à la mobilité, entreprises, cafés, restaurants, commerces fermés). Le chômage au sens du BIT a ainsi suivi une trajectoire paradoxale : il a baissé aux premier et deuxième trimestres 2020 lorsque l'économie s'est littéralement effondrée avant de se redresser au 3^{ème} trimestre. Avec le reconfinement du mois de novembre, **le taux de chômage a de nouveau baissé au 4^{ème} trimestre 2020, pour terminer l'année à 8 %, soit un niveau comparable à celui observé fin 2019.**

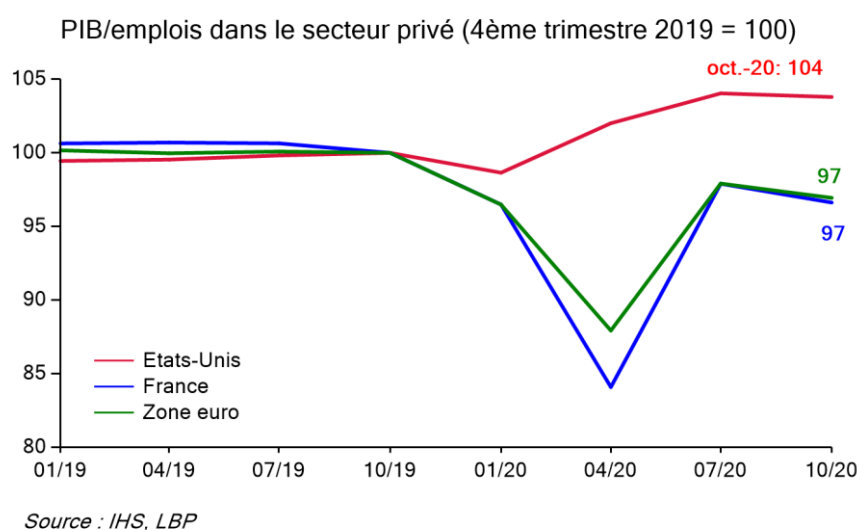


- **Ces derniers mois, le nombre de demandeurs d'emploi a suivi une trajectoire plus en ligne avec le développement de l'activité économique** : hausse au début de la crise mais repli à partir de juillet lorsque l'activité s'est redressée. Il a ensuite faiblement remonté lors du 2^{ème} confinement.

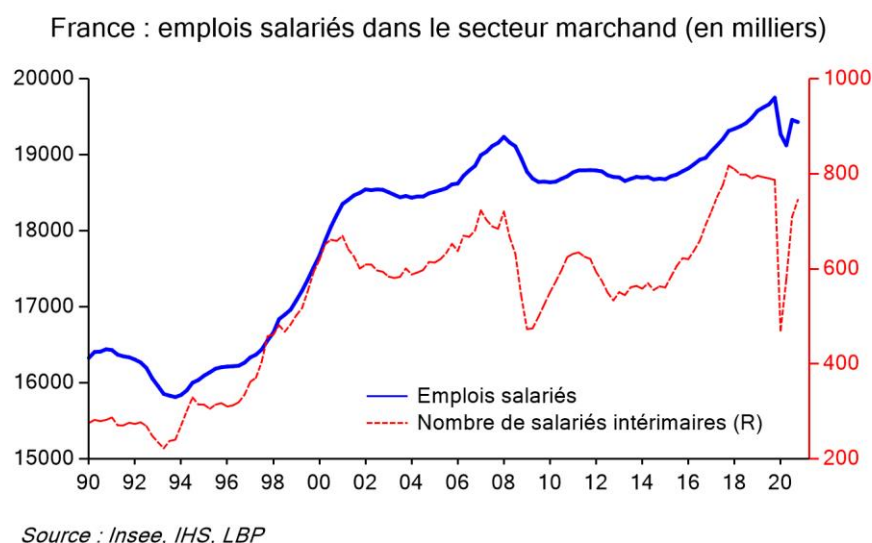


¹ « Les chômeurs au sens du BIT et les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : une divergence de mesure du chômage aux causes multiples », Insee Références, édition 2019.

- **En France, les effectifs ne se sont ajustés que partiellement à la perte d'activité.** Alors que le PIB affichait fin 2020 un recul de 4,9 % sur un an, l'emploi dans le secteur privé était en baisse de 1,6 % sur la même période. Autrement dit, **le ratio (PIB/emploi), que les économistes appellent la productivité apparente du travail** (combien d'euros de PIB est généré par un emploi), **a nettement reculé pendant la crise.** Cela signifie que les entreprises françaises sont en « sureffectif » pour le niveau d'activité actuel. Cela est souvent le cas en sortie de crise. Evidemment, les entreprises n'ajustent pas immédiatement leurs effectifs lors d'un choc d'activité, surtout si elles considèrent que celui-ci est temporaire. Outre l'inertie due aux contraintes juridiques, licencier pour réembaucher ultérieurement peut avoir un coût important et nuire aux performances de l'entreprise. Si le niveau de production demeure durablement inférieur au niveau d'avant crise, les entreprises peuvent néanmoins être conduites à ajuster progressivement l'emploi pour rétablir leur situation financière.
- **Si l'évolution en France apparaît en ligne avec ce qui a été observé dans l'ensemble de la zone euro, cela contraste avec ce qui s'est passé aux Etats-Unis.** Outre-Atlantique, on pourrait parler de surajustement apparent des effectifs. Cela pourrait s'expliquer par un effet de composition sectoriel lié à l'effondrement de secteurs à faible productivité et à fort contenu en emplois (loisirs, hôtellerie, restauration).



- **Il reste que 320 000 emplois ont été perdus en France en un an (entre le 4^{ème} trimestre 2019 et le 4^{ème} trimestre 2020) dans le secteur privé. L'ajustement s'est fait principalement par l'intérim (qui s'est effondré au 1^{er} trimestre avant de rebondir ensuite) et par une diminution des embauches.** En lien avec le recours massif au chômage partiel (voir plus loin), le nombre d'heures travaillées a aussi nettement diminué.



- Les pertes d'emplois se sont concentrées dans l'hôtellerie-restauration, les services aux ménages (loisirs, culture, etc.), les services aux entreprises (qui comprend le secteur de l'intérim) et le commerce.

Evolution des effectifs par secteurs (milliers) entre le 4^{ème} trimestre 2019 et le 4^{ème} trimestre 2020

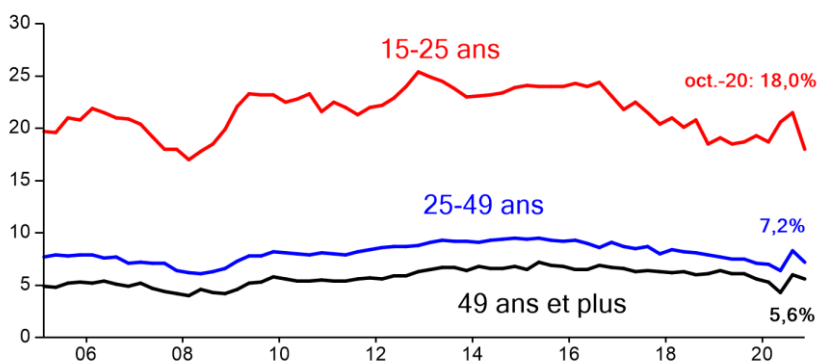
Agriculture	0,4
Énergie, eau, déchets	-1,1
Industrie agroalimentaire	-2,1
Cokéfaction et raffinage	-0,2
Biens d'équipement	-11,1
Matériels de transport	-10,0
Autres secteurs industriels	-33,1
Construction	31,0
Commerce	-32,1
Transport	-11,4
Hébergement - restauration	-128,1
Information - communication	-3,9
Services financiers	-9,3
Services immobiliers	-4,4
Services aux entreprises	-72,0
dont intérim	-41,9
Services non marchands	68,0
Services aux ménages	-64,4

Source : Insee, LBP

De la macroéconomie à la microéconomie

- Différents indicateurs suggèrent que les jeunes ont été les plus touchés par la crise. Par tranche d'âge, **le taux de chômage des jeunes a plus augmenté que ceux des autres tranches d'âge** (en se basant sur l'évolution entre le 4^{ème} trimestre 2019 et le 3^{ème} trimestre 2020 pour éviter les biais mentionnés précédemment). Selon une étude du Conseil d'Analyse Economique (CAE)², les jeunes auraient aussi subi la plus importante perte de revenu.

France : taux de chômage au sens du BIT (en %)
(France métropolitaine)



Source : Insee, IHS, LBP

- Les jeunes exerçant une activité réduite** (courte <78H ou longue >78H sur le mois) **ont notamment souffert des contraintes pesant sur certains secteurs** (loisirs, hôtellerie-restauration)

² « Consommation, épargne et fragilités financières pendant la crise Covid : quelques enseignements additionnels sur données bancaires », CAE-Focus n°054-2021, Janvier 2021.

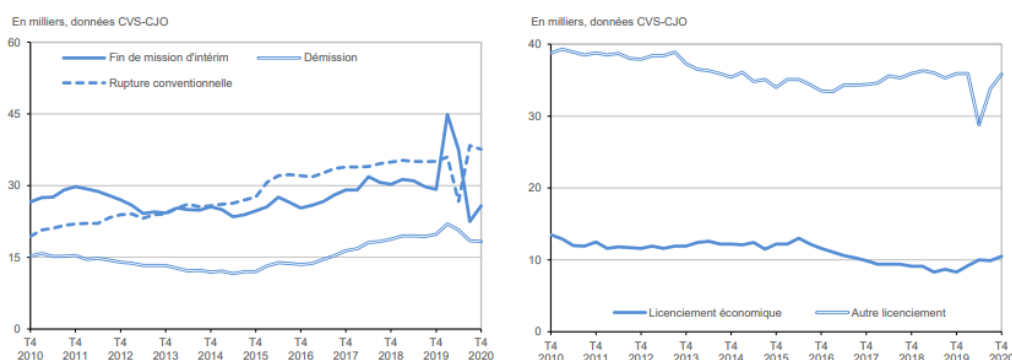
**Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon l'âge et l'activité
entre le 4^{ème} trimestre 2019 et le 4^{ème} trimestre 2020 (en %)**

	Sans emploi	Activité réduite
Moins de 25 ans	8,9	3,8
Entre 25 et 49 ans	8,4	-0,9
50 ans ou plus	7,1	-0,6

Source : Pôle emploi-Dares, LBP

- **Les ajustements du marché du travail ont porté sur les salariés les plus « précaires ».** Les motifs d'entrée à Pôle emploi illustrent la dynamique du marché du travail depuis le début de la crise sanitaire : les ajustements se sont faits initialement par la fin des contrats courts (intérim, contrats à durée déterminée (CDD))
- **L'intérim a joué son rôle d'amortisseur.** Après une forte hausse au 1^{er} trimestre du nombre de demandeurs d'emploi pour cause de fin de mission d'intérim, un recul brutal intervient dès le 2^{ème} trimestre suite au rebond de l'activité de ce secteur. Les effectifs intérimaires décrochent à nouveau fin 2020 mais l'ampleur du mouvement est beaucoup moins marquée qu'au printemps.
- **Les licenciements économiques se sont redressés doucement mais leur niveau est resté faible** jusqu'ici.

Motif d'entrée à Pôle emploi



Source : Pôle emploi-Dares, LBP

- **La faiblesse des licenciements s'explique bien sûr par le recours à très grande échelle au chômage partiel.** Rappelons que les salariés en activité partielle (*terminologie qui a désormais la préférence du Ministère du travail*) restent comptabilisés dans les effectifs de l'entreprise. Dès le début de la crise, le recours au chômage partiel a été massif : **8,4 millions de salariés étaient concernés en avril (sur 19,7 millions de salariés dans le secteur privé)**. Un reflux important est intervenu à l'été avec la reprise de l'économie et la réouverture de la plupart des activités avant qu'un ressaut ne soit observé lors du second confinement. En janvier, c'est une situation d'entre-deux qui prévalait : 2,1 millions étaient encore en chômage partiel, dont un peu plus de 700 000 dans l'hôtellerie restauration et plus de 400 000 dans le commerce.

Dynamique du chômage partiel depuis le début de la crise

Estimations au 24 février	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	dec-20	jan-21
Période couverte	2 mars au 29 mars	30 mars au 3 mai	4 mai au 31 mai	1 ^{er} juin au 28 juin	29 juin au 2 août	3 août au 30 août	31 août au 4 octobre	5 octobre au 1 ^{er} nov.	2 au 29 novembre	30 nov. au 27 déc.	28 déc. au 31 janvier
Nombre de semaines	4	5	4	4	5	4	5	4	4	5	4
Nombre de salariés effectivement placés en activité partielle (millions)	6,9	8,4	7,0	3,6	1,9	1,2	1,3	1,8	3,1	2,5	2,1

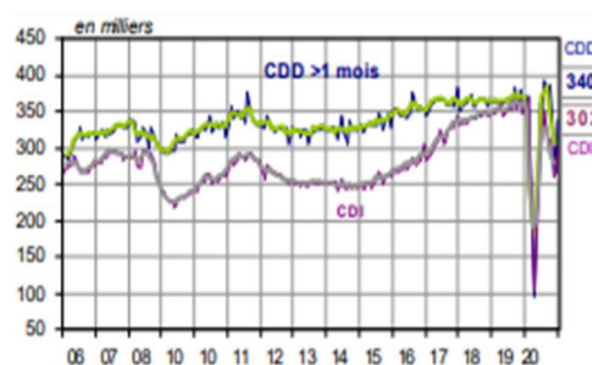
Source : Pôle emploi-Dares, LBP

- Outre le non-renouvellement des contrats courts au début de la crise, **l'ajustement des effectifs s'est surtout fait ensuite à travers une minoration des embauches**. Selon les chiffres de l'Urssaf, les déclarations préalables à l'embauche étaient en recul de 12,6 % sur un an en janvier 2021, dont -17 % pour les CDI et -8 % pour les CDD.

Déclarations préalables à l'embauche



Source : Urssaf



Quelles trajectoires à venir pour l'emploi et le chômage ?

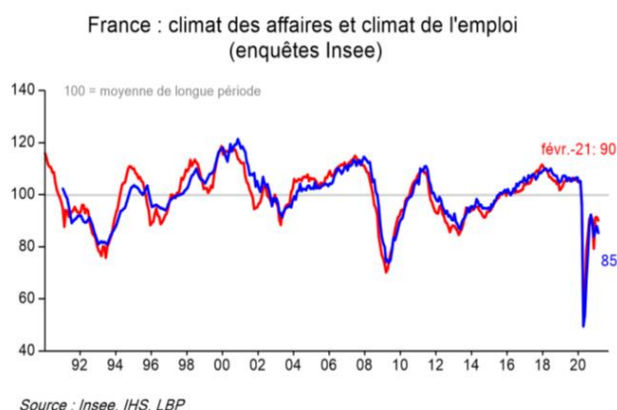
- Les procédures de licenciements collectifs ont beaucoup augmenté ces derniers mois. On peut se demander si cela est le signe d'un ajustement retardé des effectifs qui commencerait à se mettre en place. Environ 100 000 postes sont aujourd'hui concernés par des plans de sauvegarde pour l'emploi (PSE). Dans 50 % des cas concerne des entreprises de plus de 1 000 salariés. Le secteur de l'industrie manufacturière concentre 32 % des ruptures, suivi par celui du commerce et de la réparation automobile (19 %), puis par celui du transport et de l'entreposage (15 %).
- Par ailleurs, depuis début mars 2020, près de 6 900 procédures de licenciement collectif pour motif économique hors PSE ont été notifiées. Ces procédures concernent dans plus de neuf cas sur dix des licenciements de moins de 10 salariés. Les secteurs les plus concernés sont le commerce et la réparation d'automobile (19 %), l'industrie manufacturière (17 %), la construction (15 %) et l'hébergement-restauration (13 %).

Plans de sauvegarde pour l'emploi (PSE), effectifs concernés

	Procédures initiées	Ruptures de contrats envisagées
Cumul du 1er mars 2020 au 21 février 2021	884	103 392
Cumul du 1er mars 2019 au 21 février 2020	498	36 247

Source : Dares, LBP

- Le « marché » des cadres se caractérise actuellement par une certaine prudence des employeurs... et des salariés. **Selon l'APEC (Agence pour l'emploi des cadres), une reprise relative des recrutements est intervenue fin 2020, à des niveaux qui restent toutefois modérés (Baromètre APEC, janvier 2021). Pour l'ensemble de l'année 2021, 9 % des entreprises prévoient d'embaucher plus de cadres mais 10 % pensent en recruter moins.** De leur côté, les cadres se sentent de plus en plus menacés par le risque de licenciement (24 % en janvier, +5 points en 3 mois). **Ils considèrent majoritairement (57 %) que changer d'entreprise actuellement est plus un risque qu'une opportunité.**
- Le « climat pour l'emploi », indicateur construit par l'Insee synthétisant les réponses des chefs d'entreprise sur l'évolution des effectifs de leur entreprise, se situe à un bas niveau, un peu inférieur à celui observé pour le climat des affaires. Par ailleurs, **l'opinion des ménages sur l'évolution future du chômage est au plus haut** (à un niveau voisin de celui observé après la crise financière de 2008 et lors de la crise de la dette de 2011-2012). Cela peut générer des comportements attentistes de la part des ménages en matière d'épargne et de consommation.



- Dans ses dernières projections (15 mars 2021), la Banque de France a nettement revu à la baisse sa projection du chômage. Alors qu'elle prévoyait en décembre un pic à 10,5 % fin 2021, elle s'attend désormais à un pic proche de 9,5 %, inférieur aux points hauts les plus récents.

Taux de chômage au sens du BIT



Source : Banque de France ; projections du 15 mars 2021

- Bien que l'on puisse considérer que les entreprises françaises sont pour l'instant en sureffectif, si la reprise économique attendue a bien lieu, l'ajustement sera progressif sans conduire à une montée du chômage trop abrupte. Il reste naturellement que la trajectoire de l'emploi et du chômage demeure fonction de la croissance économique et donc de la situation sanitaire qui est actuellement le déterminant principal de l'évolution de l'économie.